

Parti communiste français  
fédération de l'Hérault  
section de Montpellier

le secrétaire de section

à

tous les adhérents, toutes les adhérentes

objet : scrutin national des 24, 25 et 26 novembre 2016

Cher-es camarades,

nous arrivons au terme du débat ouvert au sein de notre parti au sujet des échéances électorales de 2017. La décision appartient maintenant aux adhérent-es.

Le vote est national. La section de Montpellier ouvre un bureau de vote au siège du 47 bis avenue de Lodève (tram L3 arrêt les Arceaux).

Le bureau sera ouvert aux jours et heures suivants :

jeudi 24 novembre entre 16 et 19h  
vendredi 25 entre 15 et 17h  
samedi 26 entre 9h et 10:30.

Le bulletin de vote ainsi que la résolution mentionnée dans celui ci, sont joints au présent courrier.

La liste électorale (liste des adhérent-es de Montpellier à jour de leurs cotisations) est consultable auprès du secrétaire et du trésorier de section. Elle sera consultable au bureau de vote.

Le droit de vote est acquis à chaque adhérent à jour de ses cotisations. Nos statuts permettent à l'adhérent-e de se mettre à jour jusqu'au dernier moment, y compris au moment du vote.

Il est possible de voter par correspondance (vote secret dans une enveloppe non identifiable, le tout enfermé dans une deuxième enveloppe mentionnant l'identité de l'électeur). Il est possible d'adresser son vote par correspondance au siège fédéral, rue Olof Palme.

Il est également possible de donner procuration à un camarade : ce dernier ne pourra effectuer plus d'un vote par procuration.

La commission électorale, garante du bon déroulement du scrutin est ainsi composée : Colette Zannettacci, Jean Claude Fesquet, Denise Delterme, Serge Ressiguiet, Thierry Bisson et Roger Moncharmont.

Bien cordialement, Roger Moncharmont